

Baromètre régional de la mobilité électrique

Points de recharge accessibles au public : + 29 % en un an !

Fin mars 2019, la France comptabilise 25 880 points de recharge accessibles et ouverts au public, un chiffre en hausse de + 4 % depuis janvier 2019 et de + 29 % par rapport à fin mars 2018. Ces chiffres illustrent principalement les déploiements de réseaux réalisés par les acteurs publics.

Sur le premier trimestre 2019, l'Hexagone compte un point de recharge pour 6,8 véhicules légers électriques en circulation, à mettre en regard des 12 500 immatriculations enregistrées sur la même période.



Le maillage français en bornes de recharge continue de s'étendre avec une répartition désormais assez homogène sur le territoire. Mais pour permettre tous les types d'usages, il importe que se développent des réseaux denses dans les métropoles et grandes villes françaises ainsi que des stations de recharge rapide le long des autoroutes et routes nationales.

Bruno Lebrun
Président de GIREVE

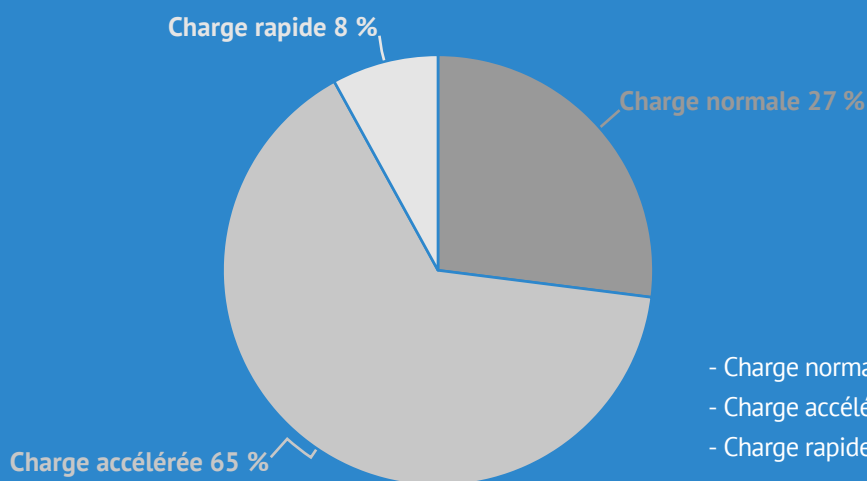
25 880

points de recharge

accessibles au public en France métropolitaine

Source : GIREVE

RÉPARTITION DES POINTS DE RECHARGE PAR PUISSANCE



- Charge normale : < 11 kW
- Charge accélérée : 11 - 24 kW
- Charge rapide : > 24 kW

Source : GIREVE

+ 29 %

Le nombre de points de recharge accessibles au public en France a augmenté de + 29 % par rapport à fin mars 2018 et de 4 % sur le premier trimestre 2019.

Avec 16 000 points de recharge, la recharge accélérée représente 65 % de l'ensemble de l'offre française accessible au public. Plus d'un quart (27 %) des points de recharge offrent de la charge lente, tandis que 8 %, soit 2 145 points, sont en recharge rapide (> 24 kW).

FOCUS TERRITORIAL

En région Grand Est, le nombre de points de recharge a été multiplié par 2 en un an, alors que le nombre de véhicules légers électriques a progressé de 26 %. La région totalise 1 779 points de recharge accessibles au public pour 12 653 véhicules légers électriques en circulation, soit un ratio de 7,1 véhicules électriques par point de recharge.

Ce dynamisme régional a d'ailleurs été salué en décembre 2018 puisque 4 collectivités locales ont reçu un Trophée des Territoires Electromobiles : Ardenne Métropole, la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, la ville d'Epervanay et l'Eurométropole de Strasbourg. Deux d'entre elles sont membres de Grand Est Mobilité Electrique, association régionale du réseau Avere-France.

Avec le soutien technique de Grand Est Mobilité Électrique, la région lance la création d'un schéma de cohérence de déploiement IRVE, un outil d'aide à la décision à l'attention des élus locaux et des entreprises, disponible dès septembre prochain.

Son objectif est de permettre à chaque porteur de projet d'identifier les opportunités et préconisations qui correspondent à son territoire. Des appels à projets pourraient être lancés dès la fin 2019.

REGION GRAND EST



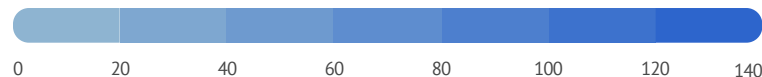
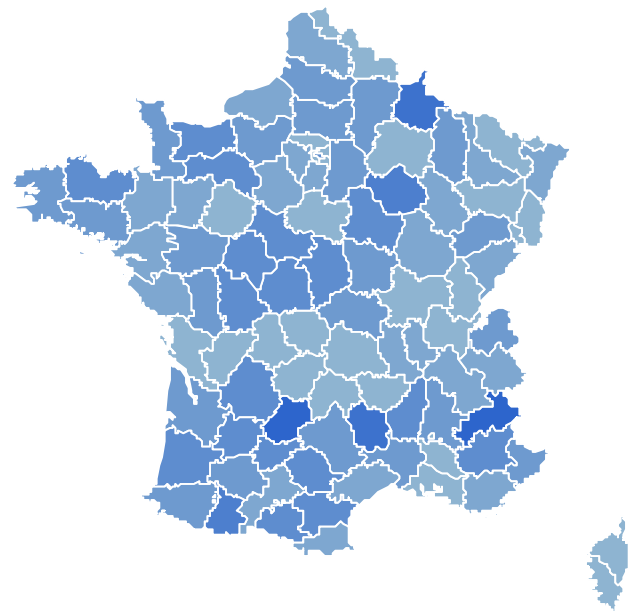
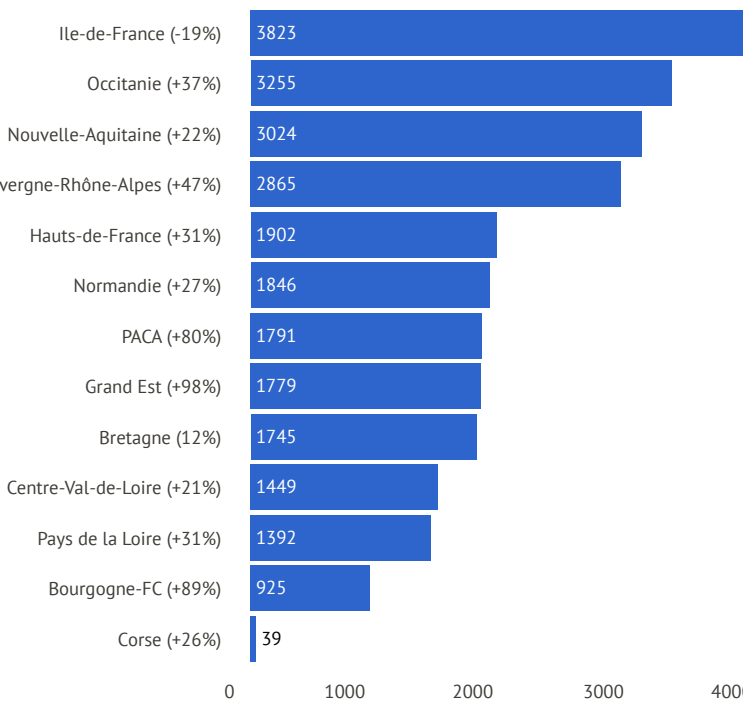
Signature du partenariat entre la région Grand Est et l'association Grand Est Mobilité Electrique

INFRASTRUCTURES DE RECHARGE DANS LES TERRITOIRES

AU 31 MARS 2019

NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE PAR REGION

NOMBRE DE POINTS DE RECHARGE POUR 100 000 HABITANTS

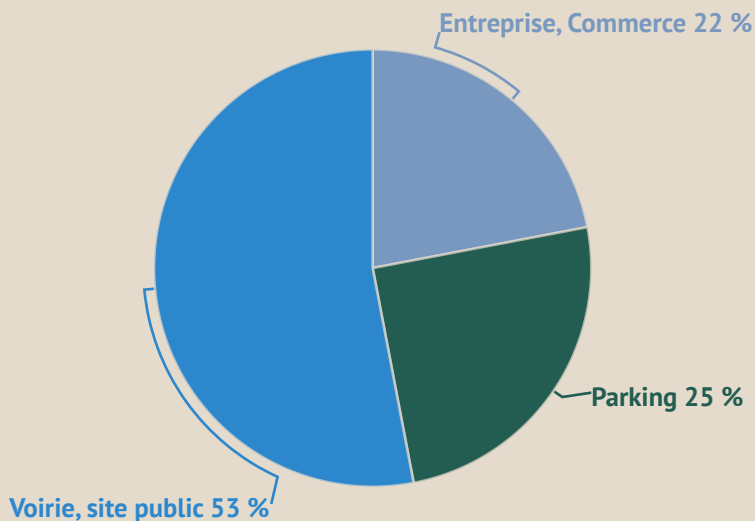


Evolution par rapport à mars 2018

Source : Avere-France / AAA Data / GIREVE

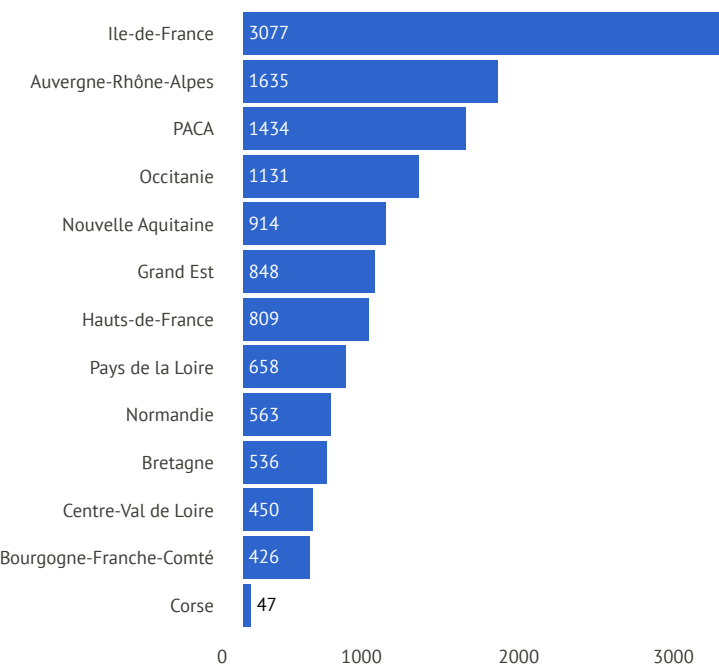
L'Ile-de-France est la région la mieux équipée puisqu'elle dispose de 3 823 points de recharge ouverts à tous, malgré une baisse suite à la fermeture d'une partie du réseau Autolib'. L'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine arrivent ensuite, avec respectivement 3 255 et 3 024 points de recharge chacune, grâce à leurs réseaux de recharge interdépartementaux Reveo et eBorn.

LIEUX D'IMPLANTATION DES POINTS DE RECHARGE



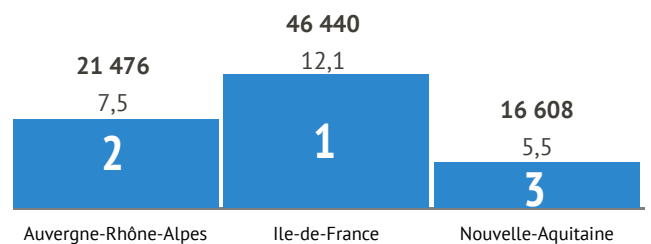
Plus de la moitié des points de recharge accessibles au public est située sur l'espace public, reflétant l'initiative des collectivités ayant pour la plupart bénéficié des aides proposées par l'Ademe jusqu'en 2018.

IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES LÉGERS ÉLECTRIQUES EN RÉGIONS PREMIER SEMESTRE 2019



Au premier semestre 2019, 12 529 véhicules légers électriques ont été immatriculés en France. La région Ile-de-France représente 25 % des immatriculations avec 3 077 modèles mis à la route. En bas du classement, la Corse ne compte que 47 immatriculations depuis le début de l'année.

PARC ROULANT LEGER ELECTRIQUE ET NOMBRE DE VEHICULES PAR POINT DE RECHARGE



Source : Avere-France / AAA Data



108 - 110 bis avenue du Général Leclerc
78 220 Viroflay
01 84 73 22 42
contact@gireve.com



22 avenue Jean Aicard
75 011 Paris
01 53 25 00 60
association@avere-france.org